



COVID19: Informations pour les parents & élèves.

publié le 19/06/2020 - mis à jour le 27/08/2020

Descriptif :

Informations concernant les modalités de fonctionnement durant la période de l'épidémie Covid19 et de reprise.

Sommaire :

- Mise à jour de vendredi 19 juin 2020 12h30 puis 18h
- Mise à jour de mercredi 17 juin 2020 :
- Mise à jour de lundi 15 juin 2020 :
- Mise à jour de mercredi 3 juin 15h
- Mise à jour de vendredi 29 mai 10h puis 18h30.
- Mise à jour de Mercredi 20 mai 2020 14h.
- Mise à jour de Dimanche 17 mai 2020 16h, puis 20h.
- Mise à jour de vendredi 15 mai 2020 20h30.
- Mise à jour de vendredi 15 mai 2020 12h30.
- Mise à jour de mardi 14 avril :Réouverture partielle.
- du 24 avril au **13** mai
- Mise à jour de vendredi 17 avril : Dispositions pour les vacances de Printemps.
- Mise à jour de mercredi 8 avril : Communication du Rectorat de l'académie.
- Mise à jour de lundi 22 mars : Opérations de fin d'année.
- Informations de lundi 16 mars : Fonctionnement durant la fermeture.

Mise à jour du 27/08/2020

 20_21_rc_flyer-3 (PDF de 435.3 ko)

Courrier de Monsieur Zanin Principal du collège René Caillié

Madame, Monsieur,

Pour faire suite aux déclarations du Ministre de l'Education Nationale, de la Rectrice de l'Académie de Poitiers en visio conférence le mercredi 26 août 2020, je tiens à vous faire part des informations suivantes concernant la rentrée des classes au collège René Caillié.

Le département de la Charente Maritime est à ce jour un département où la pandémie de Covid 19 est sous contrôle, classé en zone verte par le gouvernement. Dans ces conditions, tous les élèves de l'établissement effectueront leur rentrée à compter du mardi 1er septembre 2020 (les 6èmes le mardi et les autres niveaux le mercredi).

Pour autant cette rentrée pour être sereine devra se faire dans le respect de recommandations sanitaires, port du masque obligatoire (fourni par les familles) et hygiène des mains notamment. Vous trouverez sur le site du collège un document qui vous détaillera ces instructions à appliquer tout au long de la journée. L'ensemble du personnel de l'établissement est d'ores et déjà mobilisé pour faire de cette rentrée une réussite pédagogique et sanitaire.

Une réunion des principaux des collèges de Saintes est prévue le vendredi 11 septembre pour établir un premier bilan de cette rentrée et en tirer toutes les conséquences éventuelles.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma

considération distinguée.

Olivier ZANIN

Principal du collège René Caillié

Création de l'article & du fil d'informations : lundi 16 mars 2020

Le Principal aux parents d'élèves.

● Mise à jour de vendredi 19 juin 2020 12h30 puis 18h

Après la parution mercredi soir du protocole sanitaire modifié et les réunions institutionnelles en visio d'hier jeudi 18-06, nous avons finalisé le protocole de reprise.

► Vous le trouverez en PJ pages 12-13-14-15

► Vous trouverez en PJ le résumé des règles à respecter, extrait du protocole.

 19_20_rc_coronavirus_282_reouverture_22-06-20_regles_a_respecter (PDF de 168.4 ko)

Voir les photos dans le diaporama de bas d'article

► **Les emplois du temps seront finalisés sur Pronote pour la fin d'après-midi de vendredi 19 juin.**

► Dans les **transports scolaires** il n'y a **plus de limitation en nombre de sièges et le port du masque reste obligatoire**. Un courrier de la Région va être envoyé aux familles.

Bon retour aux élèves que nous n'avons pu accueillir dès le 18 mai.

● Mise à jour de mercredi 17 juin 2020 :

Une **mise à jour du protocole sanitaire, publiée en fin de journée supprime l'obligation de la distanciation d'un mètre** et la remplace par l'**obligation du port du masque**.

 19_20_rc_coronavirus_278_reouverture_protocole_sanitaire_men_colleges_lycees_maj_22-06-2020-2 (PDF de 1.1 Mo)

Donc :

- **Nous pourrions lundi 22 juin faire rentrer les classes** entières.
- **Nous pourrions remettre en service les EDT habituels** qui apparaîtront vendredi sur Pronote.
- **Nous pourrions rouvrir presque normalement la restauration et l'internat** en prenant des précautions sanitaires.
- **Par contre, nous ne pourrions pas reconstituer les groupes** (Allemand, Chinois, Latin, Grec, Physique, SVT, Technologie) **car le brassage entre élèves est interdit**.
- Sauf pour les professeurs qui ne pourront pas rentrer pour raisons de santé (2), ou pour les cas où les enseignements de langues (Allemand, Chinois) ne pourront être intégralement recréés, **les cours en distanciel s'arrêteront**.

● Mise à jour de lundi 15 juin 2020 :

Les annonces présidentielles de dimanche 14 juin, prévoient le retour de tous les élèves, mais le protocole sanitaire publié ce matin

 19_20_rc_coronavirus_277_reouverture_protocole_sanitaire_men_e_colleges_lycees_maj_14-06-2020-2 (PDF de 1.1 Mo)

impose la distanciation d'un mètre donc :

- nous ne pouvons pas faire rentrer les classes entières (pb du 1m)
- nous ne pouvons pas reconstituer les groupes (Espagnol, Allemand, Chinois, Latin, Grec, Physique, SVT, Technologie) (Pb du mélange)
Nous ne pouvons donc pas remettre en service les EDT habituels
- nous ne pouvons pas rouvrir "normalement" la restauration (pb du 1m)
- nous ne pouvons pas rouvrir "normalement" l'internat (pb du 1m)
Nous vous communiquerons de nouvelles informations quand nous serons en capacité de le faire.

● Mise à jour de mercredi 3 juin 15h

Nous accueillerons alternativement durant une semaine

- soit la semaine du 8 juin
- soit la semaine du 15 juin
- soit la semaine du 22 juin
 - ▶ **Tous les élèves de 4ème ABCDEFG qui ont souhaité revenir** après enquête téléphonique du service vie scolaire, **soit 81 (40%)**
 - ▶ **Tous les élèves de 3ème ABCDEFGH qui ont souhaité revenir** après enquête téléphonique du service vie scolaire, **soit 76 (36%)**

Par contre, **la semaine du 29 juin sera réservée aux élèves ciblés** (difficultés à suivre la continuité pédagogique,...)

- ▶ **La vie scolaire appellera chaque famille qui a répondu positivement** lors de l'enquête sur le retour pour indiquer quelle est la semaine concernant chaque élève.
- ▶ **Les Emplois du temps apparaîtront sur Pronote** pour les semaines où les élèves auront cours. (4èmes : 9h-16h et 3èmes : 8h-15h avec dans les 2 cas, possibilité de rester jusqu'à 17h)

Le protocole sanitaire a été mis à jour.

 19_20_rc_coronavirus_201_reouverture_18-05-20_protocole_general (PDF de 311.4 ko)

● Mise à jour de vendredi 29 mai 10h puis 18h30.

Après prise de connaissance des annonces ministérielles concernant la **reentrée d'un certain nombre d'élèves de 4ème-3ème**, et bien que nous ayons anticipé cette annonce depuis 10 jours, nous prévoyons celle-ci **lundi 8 juin**, car il nous faut :

- **finaliser les emplois du temps en concertation avec les équipes pédagogiques**, phase qui est déjà en cours, mais demande un temps incompressible puisqu'il faut **continuer à assurer le distanciel pour les élèves de tous niveaux qui ne sont pas et seront pas présents**, ce qui finit par devenir extrêmement complexe.
- **finaliser les EDT des agents techniques territoriaux** (opération très avancée).
- **déterminer les catégories d'élèves à accueillir de façon à rendre ce retour pédagogiquement et socialement utile.**
- **vérifier la compatibilité des choix avec les possibilités des transport** (un fichier nominatif est à envoyer aux "Transports de Nouvelle Aquitaine", et le retour de cette société peut nous contraindre à modifier les listes si certains des élèves pressentis ne peuvent être pris en charge pour respecter le principe de "un siège sur deux").

- **constituer les groupes d'élèves et prévenir les familles.**

Deux hypothèses s'offrent à nous :

- **mettre en place un système d'alternance semaine A- semaine B, comme pour les 6èmes-5èmes,** mais sur 4 semaines, cela a peu de sens pédagogique.
ou
- **accueillir durant 4 semaines uniquement des élèves ciblés car en difficultés avec la continuité pédagogique.**

Dans tous les cas, **le respect du protocole sanitaire national imposé ne nous permettra pas d'accueillir tous les élèves de 4ème 3ème qui souhaiteront revenir.**

Courrier de Mme la Rectrice pour les parents d'élèves reçu vendredi 29-05-20 à 18h28.

 [19_20_rc_coronavirus_255_reouverture_courriere_rectrice_pour_parents_29-05-2020](#) (PDF de 656.5 ko)

● Mise à jour de Mercredi 20 mai 2020 14h.

Les assistants d'éducation ont commencé à appeler les parents de 4ème et 3ème pour leur demander s'ils souhaiteraient renvoyer leurs enfants dans le cas où nous pourrions rouvrir en juin pour un petit nombre d'élèves de ces classes (ceci dépend des consignes ministérielles)

mais ils n'ont pas encore terminé. Ils continueront leurs appels à partir de lundi 25 mai.

J'attire votre attention sur le fait que l'application du protocole sanitaire restreint énormément notre capacité d'accueil et que si nous rouvrons pour des 4èmes-3èmes, nous ne pourrions accueillir qu'un petit nombre d'élèves prioritaires (en difficultés scolaires, etc...)

● Mise à jour de Dimanche 17 mai 2020 16h, puis 20h.

Vous trouverez ci-dessous deux documents envoyés par pronote :

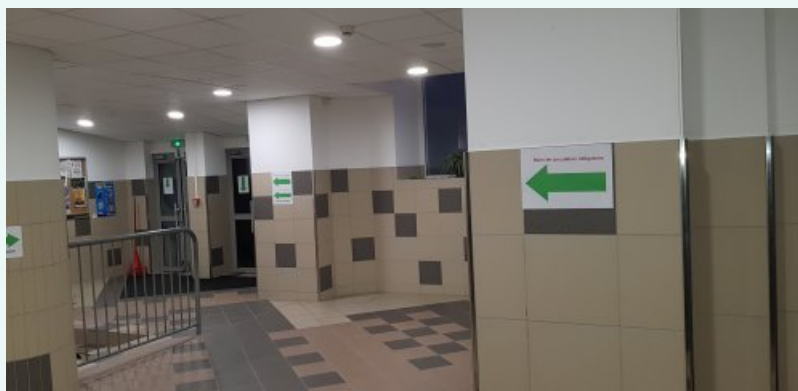
- le **protocole d'accueil complet** voté au Conseil d'Administration de jeudi 14 mai 2020

 [19_20_rc_coronavirus_201_reouverture_18-05-20_protocol_general](#) (PDF de 311.4 ko)

- le **courrier aux parents qui résume les conditions et consignes à respecter.**

 [19_20_rc_coronavirus_233_courrier_parents_conditions_reouverture_18-5-20](#) (PDF de 161.6 ko)

- quelques photos des aménagements.





img5286|left>



Cliquer sur une photo en bas de l'article pour ouvrir le diaporama

● **Mise à jour de vendredi 15 mai 2020 20h30.**

- **Les emplois du temps nominatifs des élèves de 6ABCD & 5ABCD qui pourront être accueillis lundi 18 mai 2020 sont maintenant visibles sur pronote** (avec l'identifiant ou le mot de passe parents ou élèves).
- **Les 8 groupes accueillis, qui ne doivent en aucun cas dépasser 15 et sont quelquefois de 10 seulement** car la norme est de 4m² par élève et certaines salles ne font que 43m², **ont été constitués en prenant en compte toutes les demandes des parents qui ont répondu positivement aux appels téléphonique que la vie scolaire a passé à tous ceux de 6ème et 5ème depuis la semaine dernière.**
- Les élèves de 6ème EFGH et 5ème EFG dont les parents ont répondu "oui au retour" seront accueillis la semaine prochaine.
- **L'accueil se fera en alternance une semaine sur 2 sauf pour certains enfants prioritaires**

(enfants de soignants,...) **qui seront accueillis chaque semaine, et le mercredi matin si nécessaire.**

- La rentrée d'élèves de 4ème et 3ème, si elle est possible et décidée nationalement, n'est pas envisagée avant le 1er juin.
- Tous les élèves non présents seront pris en charge en distanciel comme depuis le 16 mars.
- Comme indiqué dans le message de 12h320, **les conditions et consignes d'accueil vous seront communiquées demain samedi 16 mai.** Elles sont encore en phase de finalisation car nous cherchons à assurer la sécurité nécessaire sanitaire maximale.
- Il sera primordial que **vous preniez connaissance de ces consignes et les respectiez à la lettre car dans le cas inverse, nous n'accueillerons pas en présentiel votre enfant**, pour ne pas compromettre la santé de tous les autres élèves, et celle des professeurs et des personnels grâce à qui la réouverture est possible. **Durant les 7 semaines qui nous séparent de la fin de l'année, et peut-être durant les mois qui suivront la rentrée 2020, le mot d'ordre sera "tolérance 0" pour tout ce qui a trait au non-respect des règles sanitaires et des comportements barrière.**
- **Lors des 2 premières heures, les élèves seront formés** aux gestes barrière et informés des conditions à respecter.

● Mise à jour de vendredi 15 mai 2020 12h30.

Le conseil d'administration consacré en grande partie à l'examen du protocole de réouverture a eu lieu hier soir jeudi 14 mai 2020 de 18h à 21h30.

- le protocole de réouverture, partie sanitaire a été acté (acte administratif du chef d'établissement).
- la partie pédagogique a été approuvée par vote.

Nous avons prévu de communiquer dès ce matin sur cette réouverture et de faire apparaître sur le logiciel Pronote les emplois du temps

- ▶ **des élèves de 6ème ABCD ou 5ème ABCD qui pourront revenir lundi 18 mai et en semaine B**
- ▶ **des élèves de 6ème EFGH ou 5ème EFG qui pourront revenir lundi 25 mai et en semaine A**

Mais **nous avons reçu quelques minutes avant le conseil d'administration une nouvelle consigne nationale :**

- ▶ Les professeurs qui durant l'année enseignent sur deux établissements (près de 10 à Caillié) ne sont autorisés à enseigner en présentiel que dans un seul établissement, pour éviter la propagation en cas d'épidémie.

Nous avons anticipé ceci, sauf dans un seul cas où nous avons nécessité de faire intervenir un professeur volontaire sur deux établissements pour couvrir les besoins d'accueil des élèves, puisque jusqu'à hier soir, nous n'avions aucune consigne concernant cette situation.

Nous sommes donc contraints de remodifier l'organisation avant de communiquer :

- vous recevrez par Pronote un message **normalement avant la fin de la journée de vendredi 15 mai vous indiquant que les informations qui apparaissent sur Pronote sont valides et que vous pouvez savoir si votre enfant sera accueilli lundi 18 mai et mardi 19 mai**
Si votre enfant n'apparaît pas dans la liste de ceux qui pourront venir lundi, vous pouvez envoyer un message mais nous ne garantissons pas son accueil car nous sommes déjà proches de la limite qui permet le respect du protocole sanitaire national et cette contrainte prime sur toutes les autres.
- **Puis les conditions et consignes d'accueil vous seront communiquées demain samedi 15 mai**

par Pronote et par le site du collège.

Ces consignes seront extrêmement strictes et devront être respectées à la lettre pour que puissions admettre votre enfant.

Il en ira de la **sécurité sanitaire de tous, élèves et également, adultes** qui travaillent au collège.

IMPORTANT : des parents et élèves sont surpris de voir apparaître sur Pronote un emploi du temps pour leurs enfants, alors qu'ils n'ont pas été avertis.

L'explication est la suivante : Nous sommes en train de travailler sur les emplois du temps et **nous sommes contraints de faire apparaître en direct les étapes de travail, puisque les professeurs ont besoin que la base commune EDT-Pronote soit publiée au public pour exercer leur continuité pédagogique.**

(contrairement à la période juillet-août où nous pouvons stopper la publication pour travailler et où l'accès n'est plus possible pour les parents, élèves et professeurs)

Rien n'est certain, l'EDT n'est qu'une ébauche qui va varier jusqu'à finalisation, demain si nous le pouvons.

Le protocole n'est pas terminé et devra passer en conseil d'administration avant communication aux parents élèves et personnels,

Si tout va bien et si nous pouvons rouvrir pour certains élèves de 6ème et 5ème, lundi 18 mai, (alternativement en semaine B, puis semaine A), nous communiquerons vendredi 15 mai aux parents par Pronote et le site du collège.

● Mise à jour de mardi 14 avril : Réouverture partielle.

- L'annonce présidentielle de lundi 13 avril prévoit une réouverture progressive des établissements du secondaire à partir de lundi 11 mai 2020, pour les personnels d'abord, sauf évolution défavorable de la situation sanitaire du pays.
- Cette réouverture devra être graduelle, réfléchie et soumise à conditions, les principales étant la garantie de la possibilité de faire respecter les gestes barrière et la disponibilité des équipements nécessaires à la protection contre la contamination réciproque par le covid19 *(masques, gels, produits de nettoyage virucides commandés il y a plusieurs semaines,.. mais pas toujours disponibles chez les fournisseurs)*
- Il ne saurait être question de ré-ouvrir les collèges en une seule fois, d'accueillir tous les élèves et d'assurer tous les cours car ceci conduirait inévitablement à une relance de l'épidémie et à la nécessité d'une nouvelle phase de confinement généralisé.
- De plus, certains professeurs, faisant partie des personnes identifiées comme fragiles, ne pourront reprendre avant un certain temps, d'autres choisiront de ne pas venir en interrogeant la possibilité éventuelle d'utiliser le droit de retrait, et enfin, certains parents ne voudront pas envoyer leur(s) enfant(s) en cours pour ne pas les exposer.

Vidéo ministérielle de présentation des principes de base du retour :

<https://www.youtube.com/watch?v=rvTbtCjkwto&feature=youtu.be> 

- Les dernières annonces officielles indiquent que les parents auront la liberté de scolariser ou non leurs enfants durant la période de fin d'année, aussi peuvent-ils répondre

● du 24 avril au 13 mai

au sondage qui leur a été envoyé par Pronote "*Enverrez vous votre / vos enfant(s) au*

collège durant les semaines qui lui seront ouvertes ?"

La réponse ne les engage pas, mais permettra de recueillir des données chiffrées utiles pour construire la nouvelle organisation.

- Selon la **communication ministérielle** :
 - ▶ **A partir de lundi 18 mai**, Une **partie des élèves de 6ème et 5ème**, pourra revenir au collège si les conditions sont réunies.
 - ▶ **Plus aucune date n'est fixée pour faire revenir des élèves de 4ème et 3ème**, la continuité pédagogique numérique continuera donc pour eux comme actuellement et depuis le 16 mars. Il est toutefois possible qu'ils soient autorisés à rentrer à une date qui sera fixée par une décision nationale.
- Cet **accueil partiel sera assuré jusqu'au vendredi 3 juillet 17h**.

Bases de départ avant examen par les personnels.

- Pour les élèves accueillis, **nous ne travaillerons plus par classe mais par groupes de 15 élèves**, (ou moins, selon la taille des salles), **de même niveau (6èmes ou 5èmes)**, mais qui ne seront pas tous de la même classe.
- Pour éviter le brassage d'élèves, comme exigé par le protocole sanitaire, **les groupes resteront toute la journée, sauf durant les récréations, dans la même salle** même pour les disciplines spécialisées (SVT - Physique - Technologie - Education Musicale - Arts plastiques) puisque l'utilisation de matériel ne sera plus possible, et les professeurs se déplaceront.
- **L'emploi du temps habituel ne sera plus respecté et l'établissement sera fermé le mercredi** pour permettre le nettoyage approfondi.
- **Les horaires du matin seront décalés**, mais pas ceux du soir car il n'existe pas deux services de bus en fin d'après-midi.
 - ▶ **les 6èmes ne commenceront qu'à 9h**, termineront à 16h et pourront rester jusqu'à 17h s'ils n'ont pas de moyen de transport.
 - ▶ **les 5èmes commenceront à 8h**, termineront à 15h et pourront rester jusqu'à 17h s'ils n'ont pas de moyen de transport.
- **les 5èmes ne seront pas en récréation ou en pause méridienne en même temps que les 6èmes.**
- **Les groupes d'élèves seront accueillis une semaine sur deux à priori** pour permettre le respect du protocole sanitaire national qui exige 4m² par élève.
- Il est donc **plausible qu'une forme de continuité pédagogique allégée soit amenée à se poursuivre, sous une forme qui reste à définir avec les professeurs, pour les élèves qui ne viendront pas ou ne pourront être accueillis.** *mais un professeur qui effectuera l'intégralité de son service en présentiel n'exercera plus aucune continuité pédagogique numérique, d'autres professeurs qui ne pourront pas assurer la totalité de leurs horaires en présentiel, ou ne pourront pas venir, prendront le relais.*
- **Les enfants de soignants resteront prioritaires** et pourront être accueillis chaque semaine y compris le mercredi.
- **La restauration ne sera pas rouverte afin que le personnel reste disponible pour les opérations incessantes de nettoyage exigées par le protocole sanitaire national.** *les responsables légaux devront donner à leurs enfants des repas froids qu'ils prendront dans leur salle et qui ne pourront être placés en réfrigération pour éviter les risques de contamination.*
- **Il n'est pas possible de prévoir la réouverture de l'internat** dans les conditions épidémiologiques

actuelles.

Calendrier des opérations :

Après **réception le 3 mai du protocole sanitaire national**, ci-dessous :

► Vidéo ministérielle de présentation des principes sanitaires

<https://youtu.be/LJQjs-SEWLU?list=PLjcV9PGUll76vVQWivdtOxVTsxXzNgMHI>

► Protocole complet

 19_20_rc_coronavirus_165_protocole_sanitaire_men_reouverture_colleges_lycees_maj_03-05-2020
(PDF de 1007.4 ko)

- **Le protocole de réouverture partielle est en cours d'écriture**, des informations officielles complémentaires arrivent au fil des jours et permettent de l'affiner progressivement.
- **Le protocole sera envoyé jeudi 7 mai aux personnels** pour qu'ils l'examinent et apportent les remarques et propositions qu'ils jugeront utiles.
- **Il sera modifié en tenant compte des observations qui seront formulées par les personnels lors des réunions qui auront lieu mardi 12 mai** (*Le protocole comportera les dates et heures des réunions et les personnels concernés : nous ne prévoyons aucun rassemblement en plénière, mais travaillerons par groupe de 15 personnes maxi en prévoyant au moins 30mn d'interruption entre 2 réunions pour le nettoyage de la salle.*)
- **Le protocole sera ensuite envoyé aux deux représentants des fédérations de parents d'élèves**, si possible mercredi 13 mai, pour qu'ils apportent des remarques et suggestions.
- **Il sera présenté pour information lors d'un Conseil d'Administration qui se déroulera en visio conférence jeudi 14 mai** à 18h et pourra être amendé à la marge durant ce CA.
- Et enfin, **il sera envoyé à tous les personnels, parents et élèves vendredi 15 mai**.
- Nous essaierons d'envoyer la liste des élèves qui pourront être accueillis la semaine du 18 mai avant finalisation du protocole pour que les parents puissent s'organiser, mais pour établir cette liste, **il demeure des interrogations concernant les transports scolaires**, domaine qui n'est pas du ressort de la **Direction du collège**.

La santé des élèves et personnels restera notre priorité, mais nous ne pourrions jamais garantir un risque sanitaire 0 malgré tous nos efforts. Ce risque sanitaire 0 n'existe nulle part actuellement.

● Mise à jour de vendredi 17 avril : Dispositions pour les vacances de Printemps.

- **Les vacances qui commencent sont nécessaires** au repos de tout le monde, élèves, professeurs et parents, avant d'aborder **la dernière période de l'année scolaire** qui **sera complexe, puisqu'elle verra se dérouler, pour la plupart à distance**, les opérations :
 - de **préparation de l'année scolaire prochaine**.
 - d'**orientation des élèves**.
- **L'accueil des enfants de personnels soignants**, assuré au collège depuis le 17 mars, **reprendra lundi 4 mai à 8h**, mais sera durant les vacances du ressort des collectivités territoriales, **voir le document ci-dessous, également affiché dans la vitrine extérieure du collège**.
 19_20_rc_coronavirus_146_affiche_accueil_enfants_soignants_vacances_printemps (PDF de 159.2 ko)
- Certains **professeurs** sont **volontaires pour aider des élèves**, en distanciel, **durant la 2ème**

semaine de vacances. Si votre enfant est **intéressé**, nous vous remercions d'**envoyer un courriel à ce.0170144p@ac-poitiers.fr**, nous essaierons de répondre à toutes les demandes.

● **Mise à jour de mercredi 8 avril : Communication du Rectorat de l'académie.**

Vous trouverez **en PJ**

- un **courrier d'information de Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers**, à destination des parents d'élèves et un document officiel également issu du Rectorat de Poitiers, répondant à différentes questions :

 19_20_rc_coronavirus_134_courrier_rectrice_parents_08-04-2020_faq_examens-2 (PDF de 9.2 Mo)

-* un document donnant les **cordonnées d'un dispositif d'écoute sociale pour les parents et élèves.**

 19_20_rc_coronavirus_131_infographie_ecoute_sociale_familles-2 (PDF de 100.5 ko)

● **Mise à jour de lundi 22 mars : Opérations de fin d'année.**

Quelle que soit l'évolution, aucun élève ne sera pénalisé par la fermeture des établissements scolaires :

- le **passage dans la classe supérieure**, y compris en lycée ou lycée professionnel ou apprentissage pour les 3èmes, sera assuré par la **prise en compte des résultats des 2 premiers trimestres, de l'assiduité durant la période actuelle et des notes de fin d'année après réouverture.**
- il en sera **de même pour le DNB**, qui sera **délivré en contrôle continu, sans épreuves finales.**
- les **opérations**
 - ▶ d'**inscription.**
 - ▶ de **réinscription.**
 - ▶ d'**orientation.**
 - ▶ d'**admission à l'internat** <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1262> .
 - ▶ d'**admission dans les sections sportives scolaires** <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1274>  et <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1276> .
 - ▶ d'**admission dans les classes à horaires aménagés ou adaptés** .

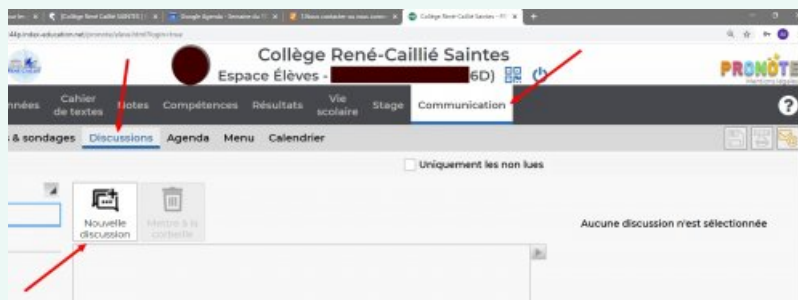
auront lieu en temps utile, à distance si nécessaire.

Pour toutes ces opérations, nous vous transmettrons toutes les informations pratiques au moment opportun.

● **Informations de lundi 16 mars : Fonctionnement durant la fermeture.**

- **Les professeurs assurent la continuité pédagogique à distance** et nous recevons de nombreux remerciements de parents concernant leur investissement et la qualité de cet enseignement.
- **Les Conseillères Principales d'Education et les assistants d'éducation assurent le lien téléphonique avec les élèves** et familles qui n'ont pas accès au numérique, préparent l'expédition des documents donnés par les professeurs et nous postons 2 fois par semaine près de 50 enveloppes de cours et exercices. Seuls 3 élèves sur 820 n'ont pu être joints malgré tous nos efforts, soit moins de 0,4% (ces 3 situations ont été signalées à l'assistance sociale qui a pris le relais.)
- **Nous organisons quotidiennement, depuis le 17 mars, l'accueil d'enfants de personnels soignants**, grâce au volontariat de nombreux personnels, professeurs, CPE, assistants d'éducation, infirmières et agents du conseil départemental pour le maintien en état des locaux.

- **Nous assurons l'accueil téléphonique et physique** (en respectant les gestes barrière) de 8h à 12h et de 14h à 17h toute la semaine, sauf **mercredi de 8h à 12h**, grâce aux agents du conseil départemental.
- **Les cadres de direction**, Principal, Principale-adjointe et Gestionnaire assurent l'organisation du fonctionnement quotidien, et, avec le secrétariat, la **préparation** des opérations de fin d'année et la **veille pour que le collège soit prêt à accueillir de nouveau ses élèves** dès que la réouverture sera autorisée.
- **Sur pronote, vous pouvez contacter directement les professeurs** par la fonctionnalité "communication" "discussion"



- **sur le site du collège, vous pouvez contacter directement la vie scolaire, le secrétariat et la direction.** N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et difficultés :

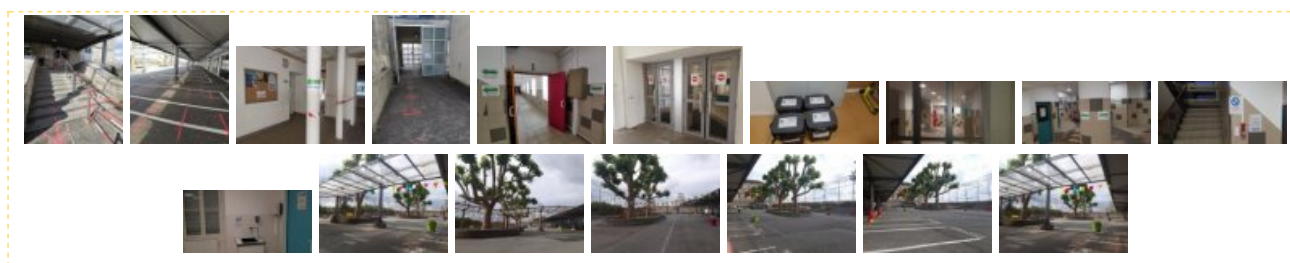
Informations financières :

Les décisions financières concernant la période actuelle (*paiement des frais de demi-pension ou internat, déductions, remboursements divers, ..*) ont été **mises en ligne le 26 mars 2020, puis complétées le 17 avril 2020**.
Cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaille-saintes/spip.php?article1507>

Bon courage à tous les élèves, tous les parents et tous les personnels pour faire face à cette période particulière.

Portfolio



Documents joints

- 19_20_rc_coronavirus_278_reouverture_protocole_sanitaire_men_colleges_lycees_maj_22-06-2020 (PDF de 1.1 Mo)
- 19_20_rc_coronavirus_277_reouverture_protocole_sanitaire_men_e_colleges_lycees_maj_14-06-2020 (PDF de 1.1 Mo)
- 19_20_rc_coronavirus_282_reouverture_22-06-20_protocole_general (PDF de 407.9 ko)

